
UNIFEM AT A GLANCE

Réaliser l'égalité des sexes dans la gouvernance démocratique

L'un des piliers d'action de l'UNIFEM est la participation des femmes à la vie politique, condition préalable et fondamentale à l'égalité entre les sexes et à une véritable démocratie. Or, dans le monde entier, en temps de paix mais surtout en temps de guerre, la participation des femmes reste extrêmement faible, si bien que les lois, les politiques et institutions publiques ne répondent pas aux attentes et ne tiennent pas compte des besoins de l'ensemble des citoyens ni ne favorisent de progrès en matière de droits des femmes.

L'UNIFEM intervient : des stratégies qui changent les choses

L'UNIFEM axe ses activités sur quatre points stratégiques qui peuvent rapidement améliorer la condition de la femme en jouant un vaste rôle de catalyseur et en produisant des effets à long terme.

De nouvelles lois inspirées de la CEDAW : La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) propose des normes globales pour les droits des femmes. Les programmes de l'UNIFEM permettent de doter les femmes de compétences nécessaires pour traduire la Convention, ratifiée désormais par la majorité des États du monde, en document juridique sur l'égalité des sexes.

Des partenariats pour la participation : L'UNIFEM rassemble les associations féminines, les gouvernements, les Nations Unies et le secteur privé pour promouvoir le rôle des femmes dans la gestion publique. Grâce à ces programmes, beaucoup plus de femmes sont présentes à tous les niveaux de l'administration publique, celles qui sont dotées d'un pouvoir de décision suivent un cours de formation et acquièrent les compétences nécessaires pour participer activement aux élections en tant que candidates et en tant qu'électrices.

Introduire l'égalité dans la reconstruction : La fin des conflits coïncide avec la mise en place de nouveaux gouvernements. L'UNIFEM s'emploie à promouvoir l'égalité des sexes en soutenant de nouvelles législations, en appuyant le rôle des femmes à la gestion des affaires, en prônant une représentation égale, et en introduisant les femmes à la table des négociations.

Justice sexospécifique : Une justice sexospécifique exige que tous les aspects de la justice tiennent compte de l'égalité des genres. Elle repose sur la pleine participation des femmes à l'élaboration des institutions légales qui favorisent leurs droits, l'égalité des sexes et leur inclusion à tous les niveaux de la société. L'UNIFEM soutient l'action menée par les femmes pour modifier les lois discriminatoires, lutter contre les violations des droits humains, les crimes de guerre et éliminer les injustices découlant des inégalités politiques, économiques et sociales.

À l'oeuvre dans le monde entier

L'UNIFEM encourage l'autonomisation des femmes, leurs droits, l'égalité des sexes au niveau mondial à travers ses 15 bureaux sous-régionaux et deux bureaux nationaux qui appuient des programmes nationaux et multinationaux.

L'Afrique

Aidées par l'UNIFEM, des militantes ont fait pression en République démocratique du Congo pendant deux ans avant d'obtenir une constitution garantissant la pleine participation des femmes à la consolidation de la paix. En Sierra Leone, la Commission vérité et réconciliation comporte désormais un programme de protection de témoins qui aide les femmes à dénoncer les actes de violence sexuelle. Dans les pays d'Afrique australe qui organisent des élections, le «Regional Women's Parliamentary Caucus» s'est associé avec l'UNIFEM pour préconiser la réalisation d'un quota de 30 % pour les femmes dans la vie politique, et est approuvé par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Les États arabes

Des années d'appui soutenu de l'UNIFEM ont été récompensées lorsque le Maroc a introduit des modifications progressistes en faveur des femmes dans le Code du travail, le Code de procédure pénale, le Code pénal et le Code de la famille. Les nouvelles mesures combattent la prostitution forcée, le harcèlement sexuel, les crimes d'honneur, la violence familiale et le viol. En Syrie, le Fonds a soutenu une campagne médiatique sur la CEDAW.

L'Asie et le Pacifique

Au Timor oriental, l'UNIFEM a participé à l'organisation d'ateliers d'éducation politique qui ont encouragé les femmes à se présenter aux élections; une nouvelle ONG s'occupant des femmes et de la politique prépare actuellement des candidates aux élections municipales. En Afghanistan, l'UNIFEM a travaillé étroitement avec des déléguées à la Loya Jirga constitutionnelle, en négociant des alliances largement représentatives et en faisant appel à un spécialiste de la charia et des droits des femmes venant du monde arabe. La Constitution qui a été adoptée reconnaît l'égalité des femmes et leur garantit un nombre minimum de sièges au parlement.

L'Europe centrale et orientale et la CEI

L'UNIFEM a établi un partenariat avec six pays d'Europe centrale et orientale pour déterminer comment le recours à la CEDAW pouvait améliorer la présence limitée des femmes en politique. La République tchèque a décidé d'introduire un quota de 30 % par une loi et la Croatie a adopté une législation en faveur de l'égalité des sexes. En Géorgie, un conseil de femmes pour la paix financé par l'UNIFEM a réuni des dirigeantes venant des communautés de Géorgie et d'Abkhazie, première mesure prise par des femmes pour rétablir la confiance dans une instabilité persistante.

L'Amérique latine et les Caraïbes

Avec l'aide de l'UNIFEM, des groupements de femmes ont persuadé la Commission vérité et réconciliation du Pérou de déclarer que le viol constituait une arme de guerre. La Commission a établi que les victimes d'actes de violence sexuelle ont droit à une indemnisation. Les travaux en cours avec le Gouvernement colombien insistent sur l'alignement de la législation nationale en matière de droits des femmes sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité.

Au niveau mondial

En adoptant la résolution 1325, le Conseil de sécurité s'est engagé résolument à s'attaquer aux effets des conflits sur les femmes. Adoptée en l'an 2000, cette résolution oriente le programme mondial de l'UNIFEM Paix et sécurité ainsi que d'autres activités liées à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. La résolution ayant mis en lumière le déficit d'information au sujet des femmes et des conflits, l'UNIFEM a créé un site WomenWarPeace.org qui est une source précieuse de renseignements opportuns sur les femmes et les conflits en cours ainsi que sur la participation des femmes au processus de paix. Le site a déjà été consulté plusieurs millions de fois à travers le monde.